

**COMPTE RENDU DES DELEGUES DU
CONSEIL D'ECOLE N°1
RPI DU RIOU DE LOULES
18-10-13**

PRESENT

Enseignant : Me Lemeur (Dours)
Me Arnaud-Leval (Castéra-Lou)
Mes Azan et Pontié (Louit)
M. Majoureau (Oléac-Debat)

Agents de services : Gwendoline
Liliane
Paulette
Céline

Elu : M. Estève (Castéra-Lou)
M. Bruno (Dours)
M. Trinc (Louit)
M. Jouret (Oléac-Debat)
M. Alécret (Président de la Communauté de Commune des Coteaux de Pouyastruc)
M. Cazanave (Communauté de Commune des Coteaux de Pouyastruc, en charge des écoles)

Délégués de parents : Me Vaillon(Louit)
MeTeilh et Me Idrac (Castéra-Lou)
Me Brunelet (Dours)
M. Goncalves et M. Monserrat (Oléac-Debat)

Le conseil d'école est présidé par Me Lemeur et suit l'ordre du jour donné 1 semaine auparavant.

1 - VOTE D'UNION DU CONSEIL D'ECOLE

Un vote est réalisé en début pour approuver la tenue du conseil d'école : tous les présents votent favorablement.

2 - RESULTATS DES ELECTIONS DES DELEGUES DE PARENTS D'ELEVES

Présentation des résultats des élections des délégués de parents d'élèves.
Louit : Isabelle Vaillon (titulaire) et Stéphanie Brunelet (suppléante)
Castéra-Lou : Christine Teilh (titulaire) et Sylvie Idrac (suppléante)
Dours : Julie Vasco (titulaire) et Violaine Ferrer (suppléante)
Oléac-Debat : David Goncalves, Laurent Monserrat (titulaire) et Joseph Lazaro, Hervé Teilh (suppléant)

3 - VOTE DES REGLEMENTS

3 documents ont été distribués : - règlement du conseil d'école
- règlement intérieur
- charte d'utilisation internet

La charte d'utilisation internet est un avenant au règlement intérieur pour une bonne conduite et une bonne utilisation d'internet à l'école.

Dans le règlement intérieur: en cas d'absence il faut changer "certificat médical" par "justificatif écrit".

Après une lecture effectuée par chacun des présents, le vote est accordé favorablement par tout le monde.

4 - EFFECTIFS 2013 ET PREVISIONS POUR LA RENTREE 2014 (en vue de répondre à l'enquête administrative de novembre)

Effectifs 2013-14 : Dours	9 PS	Castéra-lou	12 GS
	13 MS		8 CP
	<u>22 enfants</u>		<u>20 enfants</u>
Louit	8 CP	Oléac-debat	20 CE2
	12 CE1		17 CM1 – 8 CM2
	<u>20 enfants</u>		<u>45 enfants</u>

Soit en tout 107 enfants.

En 2012-13 il y avait 103 enfants soit 4 de plus pour cette année : en équilibre.

Pour 2014-15, un courrier a été envoyé par les enseignants à la CCCP (Communauté de Commune des Coteaux de Pouyastruc) en septembre car l'académie a demandé des chiffres pour novembre. Ce travail n'a pas été fait par la CCCP car c'est trop tôt pour la rentrée de septembre 2014. Les enseignants demandent juste d'avoir un chiffre pour avoir une estimation à fournir.

5 - RYTHMES SCOLAIRES

Une proposition des élus et des enseignants doit être remplie pour la rentrée 2014.

La CCCP indique qu'elle n'a pas à s'ingérer à l'organisation pédagogique et préfère que les écoles fournissent leurs horaires. La CCCP placera les horaires périscolaires ensuite.

Une réunion a été organisée le vendredi 11 octobre à Cabanac sur les rythmes scolaires avec l'ensemble des écoles de la CCCP. Les enseignants du RPI du riou de loules n'y ont pas participé car ils n'ont pas reçu l'information malgré les dire du président de la CCCP.

Pour les nouveaux horaires certaines contraintes sont à prendre en compte: pas plus de 5h30 par jour, pas plus de 3h30 par demi-journée et la pose méridienne ne doit pas être inférieure à 1h30.

Les enseignants ont réfléchi au sujet et proposent cette première ébauche :

Castéra-lou	Dours et Louit	Oléac-debat
8h40 – 11h55	8h45 – 12h	9h – 12h15
13h25 – 15h25	13h30 – 15h30	13h45 – 15h45

Pas encore d'horaire précis le mercredi mais ce sera 3h à définir en fonction des contraintes éventuelles des transporteurs.

La CCCP indique qu'elle assurera la prise en charge des enfants jusqu'à 17h après le temps scolaire. Des intervenants extérieurs seront amenés à prodiguer des activités pendant ce temps périscolaire. Comme il risque d'y avoir plusieurs intervenants tout au long de l'année, la CCCP s'engage à recruter 1 salarié qui aura en charge la responsabilité des enfants pendant ces activités.

Faudra-t-il 1 seule personne ? Où sera-t-elle ? Ces questions seront définir lors d'une future réunion de la CCCP.

Le rectorat demandait de retourner les nouveaux horaires pour le 8 novembre. La CCCP fera des réunions pour les horaires périscolaires et ne donnera pas ses horaires pour cette date. Pour la CCCP ce n'est pas grave puisque le rectorat veut les horaires d'école.

Les délégués font remarquer que dans le projet des rythmes scolaires on ne peut pas dissocier le temps scolaire du temps périscolaire : le temps scolaire va conditionner le temps périscolaire et vice versa. Les options choisies d'un côté vont imposer des contraintes de l'autre.

Il faut donc que toutes les parties, enseignants, élus, parents, s'associent pour définir au mieux l'ensemble de ces nouveaux horaires avec un seul but : le bien-être de l'enfant.

Dans ces conditions personne ne s'engage à donner de quelconques horaires au rectorat pour le 8 novembre.

La semaine prochaine, entre le 21 et 25 octobre, la CCCP fera une réunion pour les écoles avec les élus seulement.

Le 13 novembre, à la salle des fêtes de Cabanac à 18h, la CCCP organisera une réunion avec les enseignants des 14 écoles de la CCCP et les délégués de parents d'élève de ces écoles.

Les délégués de parents font remarquer qu'il serait plus productif de se réunir seulement par RPI. Mais ce ne sera pas possible de la part de la CCCP.

Le 6 décembre le dossier définitif sera déposé au rectorat.

Les délégués de parents et les enseignants se réuniront à la rentrée des vacances de la Toussaint pour travailler ensemble.

Pour une garderie des enfants le mercredi après-midi, la CCCP ne peut pas se prononcer pour l'instant.

6 - APC : ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

Pour l'ensemble des écoles les APC se passent en 2 x 30 minutes dans la semaine.

Oléac-debat : mardi et jeudi, travail sur la méthodologie

Castéra-lou : lundi et mardi, travail sur les difficultés d'apprentissage avec les CP pour l'instant

Dours : lundi et jeudi, travail sur le langage avec les MS pour l'instant

Louit : mardi et vendredi, avec les CP : remédiation lecture

Avec les CE1 : remédiation en général

7 - ACTIVITES DU PREMIER TRIMESTRE, NATATION

Castéra-lou et Louit : - le 3 octobre spectacle à Vic-Bigorre

- en décembre un spectacle au Parvis

- activité avec l'OCCE sur "voix, corps, corps sonore", avec des interventions d'artistes

Dours : - le 5 décembre sortie spectacle

- printemps des poètes avec une sortie à l'abbaye de l'Escaladieu

- une rencontre musicale à l'ECCLA

Oléac-debat : - rencontre balle ovale, déjà effectuée, à Pouyastruc avec d'autres écoles

- la photo de classe a été reportée le 5 novembre en raison de l'absence actuelle de la maîtresse

- CM1-CM2 activité le 17 octobre sur les déchets avec une intervention du CPIE, il y aura encore 2 séances

- CE2 avec le CPIE travailleront sur le jardin, à Bagnères

- spectacle au théâtre des nouveautés et au Parvis pour tous

- salon de l'alimentation à Toulouse le vendredi 13 décembre pour les CM1-CM2 avec un déplacement en bus financé en partie par le Conseil Général le reste par l'école

Le jeudi 19 décembre un conteur viendra à la salle des fêtes de Dours pour tous les enfants du RPI comme l'an passé, pour fêter Noël.

Pour les déplacements en bus, les enseignants soulignent qu'ils n'ont pas eu de réponse sur certaines demandes de mise à disposition du bus de la CCCP.

Les confirmations se font en "direct" pendant le conseil.

En plus du bus de la CCCP, les enseignants disposent de 2 transports extérieurs au bus de la CCCP par RPI.

Natation : Pour les CP, CE1, CE2 et CM2.

Les GS resteront à Castéra-lou avec la maîtresse.

Les séances sont prévues du 3 février au 11 avril.

8 - BILAN DES COOPERATIVES ET DE L'ASSOCIATION USEP A OLEAC

Dours : reste en banque environ 556 €

Castéra-lou : reste en banque environ 224 €

Louit : reste en banque environ 793 €

Oléac-debat : reste en banque environ 1200 €

USEP : reste en banque environ 408 €, mais il faut encore payer les licences 350 € donc au final il restera 58 €. Il est à souligner que 3 communes ont donné des subventions exceptionnelles pour l'USEP.

9 - TRAVAUX, MATERIEL ET BUS

Problème de photocopieur à Castéra-lou et Dours : ce sera traité.

A faire ou à réparer :

- Dours : rideaux dortoir

étagère sur un mur

distributeur de papier toilette et à main dans les nouveaux WC

extincteurs à fixer au mur et faire le bilan pour la cantine

- Louit : avoir un grand panneau d'affichage pour mettre à l'abri sous le préau

- Oléac-Debat : un tableau d'affichage en liège a été posé et les réparations au WC ont été faites : les enseignants remercient et sont contents.

Coupure de courant suspecte : la CCCP indique que c'est un problème d'EDF qui dérange tout le coteau.

Un interrupteur fonctionne mal dans la salle des CM1-CM2.

Il y aura une coupure de courant à Dours le lundi 4 novembre de 9h30 à 10h45.

Pour avoir des ramettes de papier les enseignants doivent faire passer leur demande à la CCCP car la totalité de la commande du début d'année ne sera pas livrée en une seule fois.

10 - SECURITE

PPMS à Dours : les pompiers de Séméac sont venus à l'école et ont indiqué les procédures à réaliser en cas d'incident.

Ils ont souligné aussi que les nouvelles portes étaient dangereuses pour les enfants qui peuvent s'y coincer les doigts.

Louit : à qui incombe la descente du bus des enfants à 13h20 ? Le maire de Louit indique qu'il se renseigne et si cela est à la charge de la collectivité il s'engagera sans problème à le mettre en place.

Si par le futur de nouveaux horaires sont mis en place pourquoi ne pas charger le sens de la tournée du bus qui se trouverait alors en meilleure position. Il est fait remarquer que le sens actuel de ramassage a été mis en place car une personne est nécessaire pour accompagner les enfants.

DERNIERES INFORMATIONS : 2 mercredis seront travaillés :

- le 13 novembre (pour remplacer le 2 septembre, rentrée des enseignants)
- le 28 mai (pour remplacer le 30 mai, pour faire un pont)

REMARQUES

L'ordre du jour a été traité mais un certain nombre de questions ont été abordées avec les élus de la CCCP :

- Cantine : difficulté des parents et des agents de services de remplir et de gérer les nouvelles feuilles d'inscription. La CCCP ne veut pas changer ce mode d'inscription et veut continuer avec ce système pour l'instant. Par contre les agents de service peuvent marquer sur les fiches remises aux parents les dates concernées par la demande pour avoir une vision plus claire de la période à réserver.

Un dysfonctionnement informatique a eu lieu dans la gestion et l'édition des factures pour la cantine. Tout va rentrer dans l'ordre rapidement et les demandes de paiement de septembre et octobre seront étalées en novembre.

Il manque des tables pour accueillir convenablement les enfants.

Les enfants perdent du temps à la cantine pour se laver les mains. Ceci est fait le plus souvent avant qu'ils ne partent des écoles. Dans le bus s'ils touchent les accoudoirs et les fauteuils ce n'est pas forcément mieux au niveau hygiénique. Les enseignants et les agents de cantines font au mieux.

- Qui est responsable des enfants à Dours le matin lorsqu'ils descendent des bus, avant d'y remonter ?

Un agent de service doit être présent et est responsable des enfants.

- Règle concernant la nécessité ou non de payer la carte de bus pour les enfants faisant le trajet garderie-école ou le trajet école-école ? Certaines familles ont payé d'autres non. Cela dépend du Conseil Général, il faut s'adresser à eux !

- Possibilité d'avoir les 2 garderies avec des horaires décalés pour une plus grande amplitude horaire ?

Pour le moment les horaires de garderie sont harmonisés sur l'ensemble de la CCCP donc pas de modification prévue.

- Le téléphone portable mis à disposition l'an dernier à la garderie, pourrait-il être utilisé cette année pour contacter le personnel de cantine et de garderie ?

Le président de la CCCP va s'occuper du fonctionnement de ce téléphone.

- Les fiches de renseignements pour la cantine et la garderie ont été distribuées juste avant le début des vacances de la Toussaint. La CCCP indique que les agents de service possédaient ces informations car les enseignants ont fait remplir ce genre de fiches à la rentrée.

- La cour de Dours devait être balayée pendant les vacances de Toussaint. Finalement cela a été fait le vendredi, la veille des vacances.